

GUIDE DOSSIER DE CANDIDATURE

Nancy Passions Salées



1. POURQUOI REJOINDRE LA DEMARCHE ?

La marque Nancy Passions Salées a pour but de mettre en valeur les produits salés artisanaux du territoire du Grand Nancy : quiche lorraine, tourte, pâté lorrain, bouchées à la reine, etc (cf. liste non-exhaustive dans la charte Nancy Passions Salées). Cette démarche est gratuite, mais implique des engagements de qualité.

2. PIÈCES À FOURNIR

A compléter et signer :

- ☐ **Charte de la marque** à retourner paraphée, datée et signée
- ☐ **Fiche de valorisation et d'engagement** de votre établissement complétée

Pour chaque produit proposé :

- ☐ **Fiche technique produit**
- ☐ **Factures associées aux ingrédients** utilisés
- ☐ **2 photos du produit** avec un titre et un crédit (ex : quiche lorraine ©nom photographe.jpg)

Optionnel :

- ☐ **Documents complémentaires** si existants (brochure, vidéo, photos...)

Merci d'envoyer votre dossier complet par mail aux adresses suivantes :

vdi@destination-nancy.com

mml@destination-nancy.com

3. DEROULEMENT DE L'ADHESION

ETAPE 1 : analyse du dossier

Examen du dossier par un comité de pilotage après réception. Seuls les dossiers complets seront examinés. En cas de refus, un courrier motivé vous sera adressé.

ETAPE 2 : visite de l'atelier

Si votre dossier est retenu, une visite de contrôle est alors organisée dans votre atelier par les membres du comité de pilotage pour vérifier le processus de fabrication et le respect des critères annoncés dans la charte Nancy Passions Salées.

ETAPE 3 : présentation au comité de pilotage

Vous êtes invité.e à présenter et faire déguster votre ou vos produits devant le comité de pilotage. Ce dernier délibère et vous notifie sa décision par courrier.

4. UNE FOIS ADHERENT

Vous bénéficiez :

- de l'usage du logo Nancy Passions Salées
- d'une valorisation via les supports de DESTINATION NANCY et de ses partenaires
- de possibilités de participation à des événements, salons, démonstrations, etc.

Vous êtes ambassadeur :

- vous valorisez les savoir-faire artisanaux du territoire
- vous respectez les engagements définis dans la charte
- vous participez ponctuellement à des actions de valorisation du label

Pour toute question ou accompagnement veuillez contacter :

Vincent DUBOIS

Directeur Adjoint du pôle Office de Tourisme Métropolitain
en charge du marketing, de la communication et du service groupes
vdi@destination-nancy.com

Margot MONMIREL

Chargée de développement touristique
mml@destination-nancy.com

Charte Nancy Passions Salées

PRÉAMBULE

Depuis plusieurs siècles, la gastronomie nancéienne séduit par la richesse de ses spécialités sucrées emblématiques. Pour les mettre en lumière, la marque Nancy Passions Sucrées a été créée en 2019 à l'initiative de DESTINATION NANCY, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle et la Métropole du Grand Nancy.

Portée pendant plus de 6 ans par DESTINATION NANCY, cette marque a été largement saluée par le public et les professionnels du secteur. Grâce à un travail structuré autour de la labellisation, de l'animation du réseau, de la communication et de la mise en tourisme, la marque Nancy Passions Sucrées s'est imposée comme une référence sur le territoire : vitrine de l'excellence artisanale et véritable marqueur de l'identité culinaire nancéienne.

Forte du succès rencontré par Nancy Passions Sucrées, véritable levier de valorisation des savoir-faire artisanaux et de l'identité culinaire du territoire, la création d'un pendant salé s'est imposée comme une suite naturelle pour DESTINATION NANCY. Tout aussi riche et prestigieux que celui des spécialités sucrées, le patrimoine gastronomique salé constitue un pilier incontournable de notre culture locale. En initiant la marque Nancy Passions Salées, DESTINATION NANCY, en étroite collaboration avec l'Académie Gourmande des Chaircuitiers, poursuit son engagement en faveur de la promotion d'une gastronomie identitaire, ancrée dans l'excellence, la transmission et la mise en récit du territoire.

Ainsi, Nancy Passions Salées s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine gastronomique du Grand Nancy, aux côtés de ses richesses historiques et culturelles. Elle ambitionne de faire rayonner une gastronomie de caractère, reflet du territoire et de ceux qui le font vivre.

La charte Nancy Passions Salées vise à :

- Promouvoir les spécialités salées du territoire nancéen et alentours
- Soutenir les artisans engagés dans une démarche qualitative et locale
- Valoriser les circuits courts et la production artisanale
- Sensibiliser le grand public d'ici et d'ailleurs à la richesse du patrimoine culinaire local
- Renforcer l'attractivité gastronomique de la Métropole du Grand Nancy

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le Comité de Pilotage est composé d' :

- Au moins un représentant de DESTINATION NANCY – Office de Tourisme
- Au moins un représentant de l'Académie Gourmande des Chaircuitiers
- Au moins un représentant de la Métropole du Grand Nancy
- Au moins un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

- Au moins un représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est Meurthe-et-Moselle
- Au moins un représentant de l'Association Française des Maîtres Restaurateurs
- Un membre d'honneur
- Et tout autre membre qualifié et validé par le Comité de Pilotage

AVANTAGES DE LA MARQUE

- **Reconnaissance officielle du savoir-faire et de la qualité des produits**
La marque valorise l'excellence des artisans et la qualité des produits fabriqués sur le territoire. Elle offre une garantie aux visiteurs et aux habitants en quête d'authenticité, renforçant ainsi l'attractivité gastronomique du Grand Nancy.
- **Visibilité accrue via les actions de promotion**
En intégrant la marque, les artisans bénéficient d'une visibilité accrue via les supports de communication touristique (guides, brochures, site web, réseaux sociaux, signalétique dédiée).
- **Intégration à un réseau dynamique d'artisans engagés dans la valorisation du terroir**
Rejoindre la marque, c'est faire partie d'un collectif d'artisans engagés partageant des valeurs communes autour de l'authenticité et de la mise en avant du patrimoine culinaire local. Ce réseau a également pour objectif de favoriser les échanges, les collaborations et l'entraide entre professionnels, renforçant ainsi la dynamique artisanale du territoire.
- **Possibilité de participer à des événements et animations culinaires mettant en avant les produits labellisés**
Les professionnels labellisés Nancy Passions Salées ont l'opportunité de prendre part à des manifestations organisées par DESTINATION NANCY et ses partenaires : dégustations, expositions, salons et événements, etc. Ces occasions permettent de faire découvrir leurs produits à un large public, d'accroître leur notoriété et de développer leur clientèle.

PROCESSUS DE LABELLISATION

1. Le postulant

Le postulant doit être un artisan ou fabricant dans le domaine du salé, observant l'ensemble des règles et réglementations en vigueur dans son secteur d'activité ou un restaurateur fabricant des plats faits maison, respectant des règles et réglementations en vigueur dans son secteur d'activité (respect du code des usages).

2. Dépôt de candidature

L'artisan, le fabricant ou le restaurateur soumet un dossier présentant son activité, ses produits et son engagement envers la charte en la signant et en l'adressant par mail à :

vdi@destination-nancy.com et mml@destination-nancy.com

3. Audit et validation

Une commission examine le dossier et les membres du Comité de Pilotage procèdent à une visite de terrain pour évaluer le respect des critères.

4. Attribution de la marque

Une fois le dossier validé, la marque Nancy Passions Salées est attribuée pour une durée de trois ans, à compter de la date de validation. À l'issue de cette durée, une visite de contrôle par les membres du Comité de Pilotage est prévue pour son renouvellement. Un quota maximum de 15 nouveaux labellisés par an est fixé afin de préserver l'exigence qualitative de la marque et de garantir un accompagnement individualisé des labellisés.

Les artisans, fabricants et restaurateurs sont invités à s'inspirer du patrimoine culinaire lorrain pour élaborer leurs créations. À titre d'exemple, les spécialités suivantes peuvent être revisitées ou valorisées (liste non-exhaustive) :

- Bouchée à la Reine
- Boudin de Nancy
- Fromage Le Gros Lorrain
- Fuseau Lorrain
- Pâté à la bière de Lorraine
- Pâté Lorrain
- Potée Lorraine
- Quiche Lorraine
- Tomme de Nancy
- Tourte Lorraine
- Truffe de Pulnoy (recettes à base de)
- Saucisse Lotharingienne

ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS LABELLISÉS

Les artisans souhaitant obtenir le label **Nancy Passions Salées** doivent répondre aux engagements suivants :

1. Valorisation des savoir-faire

- Participer à des actions de sensibilisation et de découverte de la gastronomie locale
- Mettre en avant les spécialités locales dans leur communication et leur commercialisation
- Encourager la transmission du savoir-faire aux nouvelles générations
- Respecter les traditions culinaires locales

2. Fabrication de qualité

- La fabrication artisanale doit constituer un préalable indispensable, excluant le recours à des mélanges industriels. L'utilisation d'additifs ou de conservateurs industriels doit rester marginale ; le Comité de Pilotage se réserve le droit d'évaluer et de valider chaque produit au cas par cas.
- Favoriser les circuits courts et les producteurs locaux

3. Utilisation de la marque

- Ne pas porter atteinte à l'image de la marque Nancy Passions Salées
- Apposer obligatoirement et visiblement les supports de communication de la marque dans son établissement (flyers, sticker en vitrine)
- Faire figurer le logo de la marque « Nancy Passions Salées » à côté des produits concernés, sur le site web et, pour les restaurateurs, sur les menus
- Faire valider, avant usage, auprès de DESTINATION NANCY, tout support de communication utilisant les logos Nancy Passions Salées (affiches, site internet, flyers, emballages, etc.)

- Transmettre au Comité de Pilotage, sur simple demande, tout document prouvant le respect de la charte et du règlement d'usage de la marque Nancy Passions Salées

4. Suivi et collaboration

- Informer DESTINATION NANCY de tout changement significatif intervenu sur le produit ayant obtenu la marque ou dans son processus de fabrication, et ce dans les plus brefs délais.
- Réaliser au minimum une démonstration par an, sur demande de DESTINATION NANCY, à titre gratuit, dans le cadre de la promotion de la démarche.
- En cas de cessation d'activité, le professionnel labellisé s'engage à en informer DESTINATION NANCY dans les meilleurs délais. En cas de reprise de l'activité, une nouvelle demande de labellisation devra être effectuée par le repreneur.
- Le professionnel labellisé consent à ce que DESTINATION NANCY puisse avoir accès à ses données à des fins professionnelles. Les fiches techniques des produits ayant obtenu la marque seront échangées dans le respect de la confidentialité du professionnel.

OBLIGATIONS LIÉES À LA CHARTE

Après l'obtention de la marque, une ou plusieurs visites de contrôle du Comité de Pilotage pourront être effectuées afin de garantir la pérennité de sa qualité. Suite à un contrôle, si la marque Nancy Passions Salées n'est pas utilisée en vertu de la présente charte et de son règlement, il sera demandé à l'artisan, fabricant ou restaurateur de se mettre en conformité avec la charte et son règlement, qu'il s'agisse de son ou ses produits, son étiquetage, *etc.*, et ce, dans un délai d'un mois. Si à l'échéance de ce délai, la recommandation n'a pas été suivie, le Comité de Pilotage se réserve le droit, en fonction de la gravité du manquement, de suspendre temporairement ou définitivement la labellisation du professionnel à la marque.

LE RENONCEMENT À UTILISER LA MARQUE

L'artisan, fabricant ou restaurateur qui renonce à utiliser la marque devra en informer le Comité de Pilotage par courrier recommandé ou par mail (vdi@destination-nancy.com), en précisant, le cas échéant, les raisons motivant sa décision et en lui retournant l'ensemble des supports de communication de la marque qu'il détient. Il dispose d'un délai de 1 mois à compter de la date de transmission du courrier par le Comité de Pilotage, pour faire disparaître de ses supports de communication toute référence à la marque.

ENGAGEMENT DU COMITÉ DE PILOTAGE

- Protéger et faire vivre la marque et ses valeurs
- Créer un logo
- Valoriser la marque sur ses différents supports de communication
- Promouvoir la marque sur les actions de promotion

- Permettre à l'ensemble des produits concernés d'accéder aux actions menées dans le cadre de la marque
- Organiser des démonstrations et créer des circuits de visite touristique
- Mettre en marché touristique l'offre Nancy Passions Salées
- Valoriser la marque auprès des médias accueillis tout au long de l'année
- Présenter certains produits de la marque auprès des visiteurs de l'Office de Tourisme Métropolitain

Date :

Nom, prénom, signature (précédée de « Bon pour acceptation ») :



FICHE TECHNIQUE PRODUIT

Une fiche par produit

1. Nom du produit :
2. Liste des ingrédients :
3. Présentation du produit :
4. Fiche recette (éléments communicables au public) :
5. Historique ou anecdote autour de la recette s'il y en a :
6. À joindre à cette fiche :
 - ☐ Factures associées aux ingrédients
 - ☐ Visuels du produit (ex : *quiche lorraine* ©nom photographe.jpg)
 - ☐ Eventuels documents complémentaires si existants (brochure, vidéo, photos...)



FICHE DE VALORISATION ET D'ENGAGEMENT

Ce questionnaire a pour objectif de nous aider à organiser avec vous des évènements, des circuits, des actions de communication

I. VOTRE ÉTABLISSEMENT

1. Enseigne :
2. Adresse complète :
3. Nom, prénom :
4. Fonction :
5. Téléphone :
6. Email :
7. Site internet :
8. Réseaux sociaux :

II. HORAIRES ET ACCUEIL

1. Horaires d'ouverture habituels :
2. Avez-vous une boutique physique ou un point de vente ?
☐ Oui ☐ Non

III. ANIMATIONS & DÉMONSTRATIONS

1. Proposez-vous déjà des dégustations ou démonstrations dans vos locaux ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, lesquelles :
2. Seriez-vous intéressé(e) pour en faire lors d'événements proposés par DESTINATION NANCY ?
☐ Dégustations
☐ Ateliers
☐ Démonstrations
☐ Non
☐ Oui, à condition que (précisez délais/logistique nécessaires) :
3. Avez-vous besoin d'un matériel particulier si on vous propose un stand (table, eau, frigo, prises électriques, etc.) ?

IV. COMMUNICATION

1. Souhaitez-vous apparaître dans nos supports (site internet, réseaux sociaux, presse) ?
☐ Oui ☐ Non
2. Seriez-vous prêt(e) à témoigner dans une vidéo ou dans un reportage ?
☐ Oui ☐ Non
3. Disposez-vous déjà de contenus que nous pourrions relayer (photos, vidéos, articles) ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, merci de préciser :

V. LANGUES ET REPRÉSENTATION

1. Parlez-vous une ou plusieurs langues étrangères ?
☐ Oui ☐ Non
Si oui, merci de préciser :
2. Accepteriez-vous d'intervenir en langue étrangère lors d'un salon, d'une vidéo ou d'une visite ?
☐ Oui ☐ Non